

PROCES VERBAL DU BUREAU EXECUTIF
Mardi 14 Février 2017

Absente excusée : Marie Antoinette CANU

Présents : Bénédicte VENDELLI

Messieurs Robert BECK – Michel CANFORA - François CONTI - Cédric GARAIX – Yohann SZYMCZAK

Invités : Brigitte JUILLET - Dominique MELLET

Début de la séance : 19 h 10

BUDGET 2017

M. CANFORA, ouvre celle-ci avec le Budget 2017. Après une prise de connaissance du comparatif des flux de gestion de 2013 à 2016,

il apparaît l'évidence de certaines fluctuations significatives.

A noter par exemple une différence de 37 000 € de recette supplémentaire sur le poste licences. Cela s'explique d'une part, par l'augmentation de 1 € sur les prix des licences 2016 et 5 € sur le prix des licences en 2017 et que d'autre part 500 licences 2017 ont été comptabilisées sur l'exercice 2016.

Le même « glissement » d'un exercice sur l'autre paraît inévitable en vue d'atteindre l'équilibre fin 2017.

Le budget prévisionnel est proposé sur la base des données de l'état comparatif et des éléments probants à disposition à l'instant T.

M. GARAIX Trésorier, valide l'analyse, suite à l'examen des documents initiés par le Président du Comité Régional de Provence. Tous deux font remarquer que les licences représentent un des postes « recette » essentiel du Comité.

A noter que Mr CANFORA, doit rencontrer Messieurs BAUMANN père et Fils (cabinet comptable du comité) afin de faire connaissance et envisager le futur de notre collaboration.

GRILLE DE PRIX 2017

L'absence de marge de manœuvre financière conduit le Président à proposer la reconduction en 2017 de la grille 2016. Ce qu'approuve le Bureau Exécutif à l'unanimité.

Concernant les épreuves « Pass'cyclisme » pour lesquelles l'organisateur garde la totalité des droits d'engagements, cette règle ne s'applique pas si il y a transformation d'une épreuve de catégorie minimales, cadets, juniors ou autre en Pass'cyclisme.

SOUTIEN AU HAUT NIVEAU

Il a été constaté que le Comité Régional octroyait certains frais de déplacements à certains athlètes du comité évoluant dans des centres nationaux du cyclisme.

Afin d'adopter une position claire sur le sujet, deux solutions se dégagent :

- Soit formaliser et étendre cette mesure à l'ensemble des ayants droits
- Soit mettre un terme à ce dispositif, car n'entrant pas dans le champ des compétences du Comité. En effet, d'autres organismes et structures sont en capacité d'intervenir : Ministère, DTN, Fédération...

Après réflexion, les membres du Bureau exécutif, ont décidé d'un commun accord cette dernière solution.

TOUR PROVENCE ALPES COTE D'AZUR JUNIORS 2017

M. CANFORA, a rendu visite à Mme FRATTINI et Mme ROTTA à la REGION. Il semblerait que la réponse définitive concernant le soutien financier de notre épreuve passe en commission le 17 mars, veille du premier weekend du PACA.

M. CANFORA, a d'ores et déjà évoqué la possibilité de bénéficier d'une avance de la part du Comité Côte d'Azur, si cela s'avérait nécessaire.

M. LECAT, ayant répondu favorablement pour une avance de 21 000 €, ce qui doit être validé en Conseil d'Administration CAZ.

Le bureau exécutif émet un avis favorable et met en tout en œuvre pour que l'organisation du PACA Juniors 2017, se déroule dans les meilleures conditions.

MESURES DE SOUTIEN AUX CLUBS

Dans la mesure où Le Comité ne peut pas apporter d'aide financière aux clubs et aux départements, Mr CANFORA, propose une aide matérielle et administrative aux clubs qui souhaitent organiser, comme par exemple :

La mise à disposition :

- D'une tente 3x3
- Des Transpondeurs
- De la Photo finish
- De la Sono

Après discussion et réflexion sur le sujet, il s'avère que certains clubs pourraient s'imposer des critères sécuritaires pouvant aller au-delà de la réglementation, entraînant des coûts d'ambulance, médecin, parfois évitables. (Voir règlement type des épreuves cyclistes sur la voie publique).

Proposition d'aider les clubs (nouveaux) à monter un dossier complet pour l'organisation d'une épreuve.

Préfecture, mairie etc. (Projet de constituer un livret guide avec l'aide de Mr ROUSSEAU)

Projet de mutualiser certaines commandes, comme le papier, les cartouches, matériel de bureau etc...

L'idée de négocier également le service des motards, signaleurs, secours, etc. à suivre

REGLE DE REMBOURSEMENT DE LICENCES

Sans objet, seuls des cas exceptionnels pourraient être acceptés après étude en commission...

BILAN CTS 2016, PERSPECTIVES 2017

M. MELLET, rend compte de son activité 2016, et présente sa proposition pour 2017 :

- Les déplacements des coureurs en sélection régionale
- Les formations fédérales
- Les stages sportifs
- Développement de l'activité (labellisation des centres VTT – Reconquête du terrain face à L'UFOLEP – Rapprochement Provence-Côte d'Azur PES – Refonte des Ecoles de Vélo – Pénétration du milieu scolaire
- Présence sur les examens d'Etat (BAPAAT – BP JEPS)
- Constitution de l'Equipe Technique Régionale PACA, pour 2017
- Bilan et perspectives avec la CAZ

Concernant, l'ETR, Mr CANFORA, signale que l'idée de recréer celle-ci est son souhait et qu'il a été conforté dans ce sens, par les dernières réunions auxquelles il a participé, notamment sur le CNDS, et la possibilité offerte d'obtenir un financement spécifique pour l'ETR.

Rappel : Les membres de l'ETR, ne sont pas systématiquement des élus, mais des personnes diplômées susceptibles de travailler sur le terrain.

FUSION

En ce qui concerne la fusion, et après la rencontre avec M. CALLOT (candidat à la présidence de la FFC), et ayant déjà mené à bien deux fusions ; c'est une structure de type associatif, qui a été retenue, à la fois par le Comité de Provence et par le Comité Côte d'Azur.

Cette structure appelée : coordination régionale de fusion PACA avec des statuts spécifiques, permettra, d'assurer la transition entre la dissolution des deux comités et l'élection de la nouvelle équipe dans un cadre juridique bien défini.

Le scrutin de liste est préférable pour une première réunification et créer le PACA, il est la meilleure solution car il oblige en quelques sortes, à aller au projet, à l'essentiel et réussir la fusion.

Le Comité Côte d'Azur, propose comme membres de cette coordination Régionale de fusion :

- Le TRIUMVIRAT, plus les présidents départementaux, (le CTS et les responsables techniques seront invités lorsque leurs thématiques seront à l'ordre du jour).

Le Bureau exécutif de Provence, acte à l'unanimité la même disposition.

CNDS

Mr CANFORA, nous fait le compte rendu de la réunion du 02 Février 2017, sur le CNDS, qui s'est déroulée au Creps d'Aix en Provence. A savoir :

- l'intervention de la DRJS PACA
- Soutenir les Ligues et les Comités dans leur cœur de métier
- Les outils de la DRDJSCS, au service des projets fédéraux
 - °Plan de développement
 - °Convention ETR 2017-2020 (**Signature au plus tard le 03/04/2016**)
 - °Table ronde régionales (**date à prévoir – urgent**)
 - °Plan de développement territorial pluriannuel 2017/2020 (**avant le 30/09/2017**)

Etre vigilant sur les dates prévues pour déposer notre dossier 2017.

CHAMPIONNATS

Après discussion avec Le Président de la Côte d'Azur, il est envisagé de mutualiser le Championnat Régional, en attribuant des maillots de champions PACA dès 2017.

Cependant quelques résistances se font jour, pour l'attribution d'un titre PACA unique.

QUESTIONS DIVERSES

Mr CONTI, est en contact avec A.S.O, pour l'installation d'un stand aux abords « du Village du Tour » à l'occasion du Tour de France 2017, sur l'étape de Marseille.

Le journal Officiel du Comité de Provence : OCP et le site internet du comité :

Mr CANFORA, désire un changement pour améliorer nos moyens de communication :

, par exemple.

L'édito, du Président, depuis ce mois

La publication d'encarts de nos sponsors et soutiens

Un article de toutes nos commissions

La partie Officielle du comité

Les échos du cyclisme régional

Une note technique du CTS

Un article de nos 4 comités départementaux

La publication des réunions du CA et du CE

Et bien sûr les annonces de courses (vérifiées)

+ S'il reste de la place quelques photos et résultats

Il est décidé de faire une nouvelle mouture de celui-ci, dès le 1^{er} Mai, avec un groupe de travail dédié et nommé lors du prochain CA

Pour le site internet ; M. CANFORA, va proposer à M. LECAT et M. MADEDDU, responsables du Site du Comité Côte d'Azur de se rapprocher de M. BERGEAT, pour travailler en harmonie et préparer le futur site commun.

Mme GAMBÀ (commission vtt), a déjà fait la réservation de l'hébergement pour le TFJV 2017. Reste à envoyer le chèque de caution.

TOUR DE TABLE

M. CONTI, fait part des regrets du Président du CD84, de ne pas avoir été convié à la rencontre avec Michel CALLOT. Le Président indique qu'il souhaiterait se déplacer seul tout comme son homologue de la Côte d'Azur.

Prochaines réunions

- Conseil d'Administration : LUNDI 13 MARS – 19 H 00 Vélodrome Louison Bobet
- Bureau Exécutif : MARDI 28 MARS – 19 H 00 Avignon Maison des Sports

Fin de la séance : 21 H 50